



# Écrire au Roi et écrire au collègue. La correspondance entre Georges de Selve et Georges d'Armagnac

Nicole Lemaitre

## ► To cite this version:

Nicole Lemaitre. Écrire au Roi et écrire au collègue. La correspondance entre Georges de Selve et Georges d'Armagnac. 2022. hal-03893726

**HAL Id: hal-03893726**

**<https://paris1.hal.science/hal-03893726>**

Preprint submitted on 11 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Écrire au Roi et écrire au collègue. La correspondance entre Georges de Selve et Georges d'Armagnac (1537-1538)

Nicole Lemaitre

Dans les registres des négociations diplomatiques du XVI<sup>e</sup> siècle avec Rome, les Affaires Étrangères ont constitué un recueil factice vers la fin du XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle, à partir d'une copie privée de correspondances. Elle est conservée sous les cotes Rome 3 et Rome 4 de la Correspondance Politique aux Archives diplomatiques. Ces deux volumes renferment les lettres écrites par Georges de Selve entre Pâques 1537 et juin 1538, soit personnellement, soit de concert pour le roi avec son collègue ambassadeur à Rome Charles Hemard Denonville, cardinal de Mâcon. Il s'agit de copies dont les cahiers ont été reliés dans un désordre relatif au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous avons exploité, en vue d'une édition, les lettres envoyées depuis Rome par George de Selve, évêque de Lavaur, à l'évêque de Rodez, Georges d'Armagnac, alors ambassadeur à Venise qui était son successeur, pour ne pas dire son disciple. Ces lettres, écrites à Mr de « Rhodes » ou de « Roudez » ont été ignorées par Charles Samaran et par moi-même lors de la sortie du premier volume de la correspondance du cardinal d'Armagnac et ne semblent pas avoir intéressé les érudits<sup>1</sup>. Mais les lettres de Georges adressées au roi ont été transcrites en partie par Guillaume Ribier au XVII<sup>e</sup> siècle puis par François-Auguste Mignet au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Les autres correspondants sont le connétable de Montmorency et le cardinal de Tournon pour lesquels on double souvent les lettres envoyées au roi, et bien d'autres correspondants français apparaissent ça et là, dont le maréchal d'Humières ou, en italien, quelques capitaines comme Guido Capino<sup>3</sup>. La difficulté dans l'utilisation de ces lettres à l'information implicite est que, le plus souvent, nous n'avons pas les réponses... pas même pour d'Armagnac, dont une seule lettre active témoigne de son implication dans les affaires en question au long de ces deux années. Or on comptabilise plus de cent lettres envoyées à Venise par Selve entre ces deux dates. Une lettre tous les trois jours environ, plusieurs lettres souvent. Selve signale au minimum 75 lettres reçues de son homologue, toutes perdues. Encore s'agit-il ici de copies rassemblées bien tard et donc pas nécessairement exhaustives; à l'évidence, certaines ne sont pas intégralement recopiées et les incohérences liées à des mots ou des lignes oubliés handicapent parfois la lecture. Mais, globalement, cette correspondance révèle beaucoup sur des fonctionnements institutionnels et humains mal connus. Elle n'a pas d'équivalent édité pour cette période en France ou en Italie puisque par définition chaque ambassadeur écrit à son prince et non à son collègue<sup>4</sup>.

Après une présentation des deux amis, nous tâcherons de comprendre comment ils cultivent leurs réseaux personnels pour les mettre au service du roi et pourquoi l'un comme l'autre ont voulu la paix des armes à tout prix.

### I. Deux collègues et amis issus des mêmes cercles

Il suffit d'ouvrir la liste des ambassadeurs à Venise, de Jean de Pins, (1516-1520) à Jean de Morvillier (1546-1550) pour comprendre que nos deux hommes font partie d'une élite intellectuelle dans laquelle

---

<sup>1</sup> *Correspondance du Cardinal Georges d'Armagnac*, tome I, 1530-1560, éd. C. Samaran et N. Lemaitre, Paris, CTHS, 2007, « Collection des Documents inédits sur l'histoire de France, série in 8, vol. 41 », en particulier p. 41-135. Nous préparons également l'édition de cette correspondance Selve-Armagnac, bien qu'il s'agisse ici de copies, ce qui pose des problèmes techniques importants. Cf. N. Lemaitre, « La correspondance diplomatique de la Renaissance comme document historique ? Les lettres de Georges de Selve, ambassadeur à Rome (1537-1538) » dans : *La communication littéraire et ses outils : écrits publics, écrits privés*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018, p. 87-105. [en ligne].

<sup>2</sup> Sur la saga concernant ces manuscrits, voir l'introduction de N. Lemaitre à l'édition de la correspondance. Il faut noter que même les lettres au roi ne sont pas entièrement conservées dans cette copie puisque nous connaissons au minimum deux lettres de Mâcon et Selve éditées par Ribier et absentes de ces copies cf. Guillaume Ribier, *Lettres et mémoires d'Etat*, t.2, Paris, 1666, p. 66-73 (7 novembre 1537) et p. 97-103 (10 février 1538).

<sup>3</sup> Pour ne pas alourdir l'édition qui cherchait d'abord à compléter la longue et dispersée correspondance du cardinal d'Armagnac, nous avons choisi de n'éditer en complément que les lettres de l'ambassadeur au roi et aux responsables d'opérations en Piémont et Lombardie.

<sup>4</sup> La correspondance de Cosme de Médicis, essentielle ici, est très pauvre pour cette période. Cosimo I de' Medici, *Lettere*, ed. Giorgio Spini, Florence, 1940. En revanche nous connaissons mieux les corpus manuscrits de Louis de Canossa ou Lazare de Baïf qui ont précédé nos protagonistes à l'ambassade de Venise ou de Guillaume Pellicier qui les a suivis à Venise en 1539.

le principal critère de recrutement était la connaissance du grec et des bonnes lettres<sup>5</sup>. Tous ont correspondu dans les échanges littéraires du moment et tous se connaissent bien en dépit d'origines sociales assez différentes. Dans sa courte vie, Georges de Selve, plus connu par le portrait d'Holbein que par son œuvre, « ne fait pas que passer » comme certains l'ont écrit, puisqu'il est ambassadeur à Venise de 1534 à 1537 et suit de près l'activité de son successeur Georges d'Armagnac (1536-1539), dont c'est le premier poste. L'édition de la correspondance que nous attendons à la Société de l'histoire de France en témoignera amplement. L'un et l'autre se connaissent bien car ce sont deux fidèles de Montmorency et de Marguerite de Navarre. Georges de Selve (v1506-1541) est devenu évêque de Lavaur le 23 mars 1528, sur nomination royale, à la suite de la mort d'un parent maternel, Pierre du Buis, le 30 octobre 1526 ; il avait donc 19 ans, mais il n'a été consacré qu'en 1534<sup>6</sup>. Il est le second fils d'un premier président du Parlement de Paris, Jean, qui a mené entre autres la difficile négociation de la captivité du roi à Madrid<sup>7</sup>. C'est une famille de marchands et notaires du Bas-Limousin dont cette branche est en voie d'ascension sociale rapide par les offices de parlements et le service de Louis XII puis de François I<sup>er</sup><sup>8</sup>. Ses frères aîné, Lazare, et cadets, Jean-Paul, Odet, Jean-Francois et Claude feront également une brillante carrière. Tous ceux qui ont été mariés comme ses six sœurs intégreront plus ou moins la noblesse d'épée à la génération suivante tandis que les descendants des frères de Jean resteront notaires ou parlementaires provinciaux. Georges, promis très jeune à la carrière ecclésiastique, quand son père était au parlement de Rouen, a bénéficié de l'éducation de l'un des grands humanistes du moment, l'helléniste et premier professeur de Grec au collège de France, Pierre Danès (1497-1577). Ce dernier a demandé à Jacques Colin, qui avait la haute main sur les lecteurs royaux, de rejoindre son élève à Venise le 28 mars 1534 et on le retrouve à Rome en 1539 au minimum<sup>9</sup>. En février 1534, Selve a également à son service l'humaniste toulousain Pierre Bunel, fils de Guillaume, médecin du précédent évêque de Lavaur. Pierre était exilé pour ses idées religieuses à Padoue depuis 1529 et entré au service de l'ambassadeur à Venise Lazare de Baïf (1529-1534). Il va suivre Selve à Lavaur puis revenir à Toulouse en 1541 comme précepteur des enfants de Pierre Du Faur, non sans avoir pâti de la vindicte de la famille de Selve qui lui reprochait d'avoir réorienté la carrière de Georges vers ses devoirs d'évêque résident<sup>10</sup>. En quelques mois ce dernier a mené une carrière diplomatique hachée et épuisante qui suffit à expliquer ce choix final : Georges est ambassadeur à Venise de janvier 1535 à juillet 1536 puis à Rome jusqu'en juin 1538 et il accompagne Charles Quint comme ambassadeur pendant sa traversée de la France du 27 octobre 1539 au 20 janvier 1540, tandis que le roi, malade, ne peut pas chevaucher ; il est à Vienne en avril 1540 et aux Pays Bas d'avril à octobre 1540. C'est là qu'il mesure l'échec de la politique de récupération du duché de Milan

<sup>5</sup> Fleury Vindry, *Les ambassadeurs français permanents au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1903, p. 15. Le fait a été largement commenté avec quelques approximations dans le détail par Gilbert Gadoffre, *La révolution culturelle dans la France des humanistes*, Genève, 2000, p. 94-102. La dernière étude suggestive sur ce réseau humaniste issu des cercles fabristes est celle de Guillaume Alonge, *Évangélismes croisés. L'entre-deux confessionnel en France et en Italie*, Grenoble, PUG, 2020, 156 p.

<sup>6</sup> Il a cependant laissé une excellente réputation sur place si l'on en juge par la notice du 18<sup>e</sup> évêque de Lavaur contenue dans un mémoire rédigé vers 1654 par Jean Colomby, SJ, « Le nom et l'ordre avec les principales actions de l'évesque de Lavaur » dans *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, VII, 1889, p. 308-309. L'ouverture de son cercueil a permis en 1654 de récupérer une dent miraculeuse contre les fièvres, de rappeler qu'il fit des statuts synodaux dès 1534 et de louer « les actes heroïques de vertus qu'il a pratiqué durant sa vie et surtout sa grande charité envers les pauvres ». Cette notice permet d'établir un lien entre Pierre Danès qui fut son successeur et Gilbert Genebrard qui rédigea pour lui une épitaphe lors de sa mort à St Germain des prés, le 23 avril 1577.

<sup>7</sup> Jean-Marie Le Gall, *L'honneur perdu de François I<sup>er</sup>*, Paris, 2015, p. 259-271. Gustave Clément-Simon, « Un conseiller de François I<sup>er</sup>, Jean de Selve », dans *Revue des Questions historiques*, LXXIII, 1903, p. 45-120.

<sup>8</sup> Robert J. Kalas, « The Selve family of Limousin : Members of a New Elite in Early Modern France », dans *The Sixteenth Century Journal*, t. 18, 1987, p. 147-172. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les Selve disposent de plusieurs mas à Saint-Pardoux-la-Croisille, Marcillac, Gumond et Laroche-Canillac, sur l'une des routes de commerce avec l'Auvergne.

<sup>9</sup> Selve est parti probablement dès le 12 décembre 1533 : CAF, t. II, p. 587 et passe à Rome le 5 juin 1536 : CAF, t. III, p. 214. Sur Danès à Venise, à Rome... à Lavaur : Louis Delaruelle, « Deux lettres inédites de Pierre Danès » dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 19, 1899, p. 167-182. Sur le rôle important de Jacques Colin abbé de Saint-Ambroise de Bourges au service de Marguerite de Navarre et de l'humanisme français, voir Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 122. Nous le retrouverons avec Georges d'Armagnac : Victor-Louis Bourrilly, *Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise. Contribution à l'histoire de l'humanisme sous le règne de François I<sup>er</sup>*, Paris, 1905, 140 p.

<sup>10</sup> Michel Magnien, « Les milieux humanistes toulousains à travers la correspondance de Pierre Bunel (1500-1547) » dans *L'humanisme à Toulouse (1480-1596)*, dir. Nathalie Dauvois, Paris, 2006, p. 247-269 et « Dolet éditeur de Georges de Selve et le rôle de Pierre Bunel : un évangélisme cicéronien ? » dans *Études sur Étienne Dolet... à la mémoire de Claude Longeon*, dir. Gabriel-André Pérouse, Genève, 1993, p. 103-119.

et l'incertitude des effets de la paix de Nice<sup>11</sup>. Mais dans cette décision, on peut désormais invoquer également les contacts avec les spirituali italiens et les évêques qui depuis le Sac et pendant toute la décennie suivante quittent Rome pour se retirer dans leur diocèse<sup>12</sup>.

Georges d'Armagnac (v1500-1585) appartient en revanche à la plus haute aristocratie, dernier représentant d'un nom encore reconnu dans tout le Midi, mais c'est une aristocratie déchue passée vaille que vaille au service du roi depuis la génération précédente. Il est plus connu par son nom que par son action, poursuivie pourtant jusqu'en 1585. Élevé à la cour du cardinal Louis II d'Amboise dès 1506, son avenir matériel dépendait de la mise à sa disposition de la baronnie de Caussade, dont son père n'était que l'engagiste et le cardinal gouverneur pour le roi des biens des Armagnacs. À la fin de l'interminable succession d'Armagnac, elle fut attribuée par Louis XII au duc d'Alençon et Marguerite prit le garçon sous sa protection dès 1514. La baronnie lui fut restituée en 1517 et 1519 pour l'aider à entrer dans la carrière. Louis d'Amboise étant mort en 1517, il est et restera le protégé et l'homme de confiance de Marguerite de Navarre qu'il rejoint à la cour après ses études de droit à Toulouse entre 1514 et 1522 et l'obtention d'un canonicat à Meaux en 1526 ; il y acheva sa formation sous la houlette probable de Nicolas Du Mangin qui le conduisit à son ordination sacerdotale par Guillaume Briçonnet en 1527<sup>13</sup>. À la mort du duc d'Alençon, en 1525, Marguerite héritait des comtés d'Armagnac et de Rodez et Georges intervenait dans la gestion des biens de Marguerite de Navarre, à Bourges comme abbé de Saint-Ambroix mais aussi déjà dans l'administration du comté d'Armagnac pour les Alençon puis les Navarre. Dans la gestion du comté de Rodez, dont il est devenu évêque en 1529 par nomination royale et où il a présidé, dans de grandes fêtes, l'entrée des comtes et roi et reine de Navarre, Henri d'Albret et Marguerite en 1535<sup>14</sup>.

Ce patronage prestigieux ne semble pas lui avoir fait oublier les relations de sa jeunesse méridionale puisqu'en cumulant les bénéfices dans le Midi, il aura en permanence sous la main des Rouergats et Toulousains ou Auvergnats assurant autour de lui la gestion de ses revenus et la qualité des discussions aussi bien que la musique ou l'impression de livres traduits du grec<sup>15</sup>. En dépit de l'éloignement momentané de Montmorency et de la mort de François I<sup>er</sup> et de Marguerite, Armagnac, devenu cardinal en décembre 1544, va reprendre l'ambassade de Rome à plusieurs reprises jusqu'en 1559 puis assurer à son retour la gestion du Béarn, de la Guyenne, du Languedoc comme lieutenant général et celle de ses nombreux bénéfices<sup>16</sup>. À partir de 1566 et jusqu'à sa mort en juillet 1585, il représentera le pape comme légat en Avignon. Dans les guerres de religion, il est resté un guerrier et diplomate bien plus qu'un pasteur, encore qu'il affirme à plusieurs reprises son désir de l'être et qu'il l'applique par intermitence aussi bien à Rodez qu'à Toulouse et Avignon : conformisme ou réalité ? Avec un aristocrate diplomate et courtisan accompli, tout est possible<sup>17</sup>. Il faut aussi tenir compte de l'évolution de son catholicisme, d'abord biblien, gallican et royal avant d'être tridentin et romain.

---

<sup>11</sup> Robert J. Knecht, *Un prince de la Renaissance. François I<sup>er</sup> et son royaume*, Paris, 1998, p. 402-406.

<sup>12</sup> Guillaume Alonge note le témoignage de l'ambassadeur de Mantoue à Rome, Fabrizio Peregrino qui cite une liste de prélats ayant décidé d'abandonner les intrigues politiques pour résider dans leur diocèse, *Évangélismes croisés. L'entre-deux confessionnel en France et en Italie XVI<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, 2020, p. 35-36.

<sup>13</sup> C. Samaran, *Introduction à la correspondance du cardinal d'Armagnac*, t. I, Paris, 2007, p. VII-XXV ; N. Lemaître « Le cardinal d'Armagnac et les humanistes des petites villes du Midi », dans *L'Humanisme à Toulouse*, Genève, 2006, p. 203-221.

<sup>14</sup> Antoine Bonal, *Histoire des évêques de Rodez*, t. II, Rodez, 1938, p. 437. L'histoire de la gestion du comté d'Armagnac au XVI<sup>e</sup> siècle reste à faire dans les très riches fonds des Archives départementales du Tarn et Garonne, série A, N Lemaître *Rouergue flamboyant*, p. 395-412.

<sup>15</sup> Il n'est pas aisé de suivre l'importante familia du prélat d'Armagnac, tout commence avec son secrétaire latin et français Guillaume Philandrier (le secrétaire du tableau de Titien) qui n'est pas Rouergat cependant : Frédérique Lemerle, « Guillaume Philandrier et le frontispice de la cathédrale de Rodez », F. Lemerle, G. Toscano et Y. Pauwels (éd.), *Les Cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, Villeneuve-d'Ascq, université de Lille-3 – CEGES, collection "Histoire de l'Europe du Nord-Ouest", 40, 2009, p. 121-134 ; N. Lemaître, « Le cardinal d'Armagnac et les humanistes des petites villes du Midi », dans *L'humanisme à Toulouse (1480-1596)*, dir N. Dauvois, Paris, 2006, p. 203-221. Pour celui de Selve à travers Pierre Bunel : Michel Magnien, *op. cit.*

<sup>16</sup> Arrivé à Rome entre le 20 et le 25 mars 1540, il est rentré à Rodez avant Pâques 1541, il y revient du 19 janvier 1549 à octobre 1550 après être passé par Venise en octobre ; puis de mars 1554 à septembre 1557 et d'octobre 1558 à juillet 1560 cf. N. Lemaître, *Le Rouergue flamboyant*, *op. cit.* p. 413-420.

<sup>17</sup> L'édition prochaine des tomes 2 (Serge Brunet) et 3 (N. Lemaître) de sa correspondance permettront de préciser cette évolution.

Derrière les choix postérieurs incertains d'hommes comme lui, il est nécessaire de revenir au début de ces carrières de jeunes gens déterminés à réaliser leurs rêves.

### *Un réseau humaniste et réformiste français et italien qui refuse le schisme autour de 1537*

Quand d'Armagnac arrive avec Selve à Ferrare puis Venise, à l'été 1536, les deux hommes travaillent en équipe sans difficulté car ils appartiennent aux mêmes cercles intellectuels, religieux et politiques, ceux des proches de Marguerite de Navarre qui ont tenu le pouvoir entre l'emprisonnement du roi à Madrid et son retour, dans un moment où l'on observe une rupture dans le recrutement des conseillers de François I<sup>er</sup> qui a pris son indépendance par rapport à ceux de sa mère : Marguerite et Montmorency sont alors à leur zénith et les événements allemands n'ont pas encore entaché les recherches d'inscription du religieux dans la culture nouvelle humaniste qui privilégie l'Écriture dans ses langues d'origine et le gallicanisme royal dans l'idéal de réforme de l'Église. En dépit de l'opposition de la faculté de théologie et de la condamnation du groupe de Meaux, le programme de réforme a commencé à être appliqué jusqu'à l'affaire des placards de 1534<sup>18</sup>. Dans cette aventure, si l'on fait abstraction au plus haut niveau de l'activité royale, politique, militaire et diplomatique et des nominations de prélats d'État désormais bien connus<sup>19</sup>. Il faut remarquer le rôle de leurs secrétaires humanistes, dignes de figurer auprès d'eux, comme Philandrier ou Danès, mais aussi de quelques nœuds de réseaux secondaires présents justement pour nos deux collègues à Bourges et Paris : Jacques Colin, Guillaume Briçonnet, Pierre Danès et Étienne Dolet... L'apport récent des travaux sur les *spirituali* italiens permet d'aller désormais encore plus loin tout en se gardant d'interpréter les liens des uns et des autres avec les œillères de leurs positions futures pour ou contre la Réforme protestante<sup>20</sup>.

Il est troublant en effet que notre groupe d'amis et de collaborateurs « évangéliques » aie d'emblée le contact à Padoue, Ferrare, Venise et Viterbe avec des groupes de *spirituali* qui vont faire aussi bien l'hétérodoxie que l'orthodoxie de la génération suivante entre Naples et Milan. Bien connus sont les parcours de Gasparo Contarini, Marcello Cervini, Giovanni Morone, voire Gian Pietro Carafa ou Reginald Pole<sup>21</sup>. Mais on peut désormais aller plus loin, comme le fait Guillaume Alonge qui démontre le contact entre les français et les italiens sur des thèmes proches avec les contacts italiens de la cour de France, Federico Fregoso, Ludovico di Canossa, Gregorio Corese ou Jacopo Sadoletto et nombre d'autres qui séjournent en France dans les années 1520<sup>22</sup>. Une spiritualité christocentrique fondée sur l'Écriture et la justification par la foi, le retour à l'Église primitive par la réforme pastorale atteint, à travers un Ochino ou un Giberti, des femmes d'influence comme Vittoria Colona, Caterina Cibo, Eleonora Gonzaga et Caterina Sauli, mais les clercs du groupe, évêques réformateurs puis cardinaux chargés par Paul III du rapport sur les abus de l'Église romaine, sont aussi dans le *Consilium de emendanda ecclesia* présenté par le pape en Consistoire le 9 mars 1537. Tous auront par la suite plus ou moins maille à partir avec le Saint-Office de Gian Pietro Carafa du côté italien et en France avec les justices royales. Or on a peu mis en valeur un paradoxe : en principe, Vittoria Colona,

<sup>18</sup> Ce réseau et son activité ont été à nouveau étudiés par Jonathan A. Reid, *King's Sister – Queen of Dissent. Marguerite of Navarre (1492-1549) and her Evangelical Network*, Leyde, Brill, 2009. On y retrouve une partie de nos protagonistes dont on remarquera simplement que tous, loin de là, n'ont pas choisi de rejoindre la Réforme après 1537. Il faut par ailleurs redire à nouveau que comme Érasme, Marguerite de Navarre est restée jusqu'à sa mort profondément catholique, gallicane mais pas anti-romaine et non-schismatique, comme le montre Jean-Marie Le Gall, « Marguerite de Navarre : The reasons for remaining catholic », dans *A companion to Marguerite de Navarre*, éd. G. Ferguson & M. B. McKinley, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 59-87.

<sup>19</sup> *Les conseillers de François I<sup>er</sup>*, dir. Cédric Michon, Rennes, 2011, p. 89-93.

<sup>20</sup> Essentiel dans cette prise de conscience est la rencontre franco-italienne de 2005 publiée en 2007 qui ne fait pas que noter les différences d'approche historiographique de part et d'autre des Alpes : *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, dir. P. Benedict, S. Seidel Menchi, A. Tallon, Rome, EFR-384, 2007, 671 p. Actuellement, Guillaume Alonge poursuit cette réflexion à partir de ses travaux sur Federico Fregoso, en particulier dans *Ambasciatori. Diplomazia e politica nella Venezia del Rinascimento*, Rome, 2019, 275 p. et Guillaume Alonge, *op. cit.* qui tente d'analyser comment ces réseaux ont pu se développer avant 1541 en suivant ces prélats de près à partir de son étude sur Federico Fregoso, évêque de Gubbio, mort en 1541.

<sup>21</sup> Contarini est une tête de réseau incontestable, disparu avant que le Saint-Office ne puisse agir. Elisabeth G. Gleason, *Venice, Rome and Reform*, Berkeley, 1993[en ligne]. Gigliola Fragnito, *Gasparo Contarini, un magistrato veneziano al servizio della christianità*, Florence, 1988. Adriano Prosperi, *Tra evangelismo e Controriforma : Gian Matteo Giberti, 1495-1543*, Rome, 2011. Massimo Firpo, *Inquisizione romana e Controriforma. Studi sul cardinal Giovanni Morone (1509-1580) e il suo processo d'eresia*, Brescia, Morcelliana, 2005.

<sup>22</sup> G. Alonge, *op. cit.*, p. 19-34.

Gasparo Contarini ou Giovanni Morone sont des opposants politiques à la présence française en Italie, et pourtant leurs contacts chaleureux avec Selve et Armagnac, fondés sur une même approche des événements allemands sont clairs jusqu'en 1541. En Italie, Renée de Ferrare et Da Passano sieur de Vaulx semblent avoir joué le rôle de nœuds pour les Français mais aussi Pierre Bunel, exilé à Padoue et récupéré par tous les ambassadeurs à Venise de Lazare de Baïf à Pellicier et dont nous possédons une partie de la correspondance érudite<sup>23</sup>. Il est en contact avec Jacques Sadolet qui vient de rejoindre son diocèse de Carpentras après le sac de Rome. Mais surtout, c'est lui qui aurait culpabilisé Selve pour l'inciter à prendre la charge pastorale plutôt que poursuivre la carrière d'ambassadeur, de même qu'il l'a fait pour l'évêque de Tarbes, Antoine de Castelnau<sup>24</sup>. Or de 1536 et son passage à Rome avec Selve, à 1539 et son retour en France après vingt ans d'exil, deux événements ont infléchi les choix de Pierre Bunel : la corruption à Rome et l'affaire des Placards à la cour de France. De Rome il envoie une lettre amère à son condisciple de Toulouse et de Padoue, Claude Phorcrisius<sup>25</sup>. À Padoue, parmi les français cicéroniens et « évangeliques », il faut encore signaler Michel de L'hospital qui a été étudiant à Toulouse puis Padoue et Bologne et enseigne le droit à Bologne jusqu'en 1533<sup>26</sup>.

On connaît bien en général les réseaux érudits franco-italiens ; on connaît moins bien les réseaux diplomatiques que ces virtuoses du lien tentent en même temps de stabiliser. Leur inscription dans la culture littéraire et juridique nouvelle les place avec leurs soutiens princiers dans des choix religieux souples mais qu'on ne peut plus continuer à qualifier d'hétérodoxes. Ce qui est un anachronisme évident. Toutefois l'évolution de l'Allemagne luthérienne change peu à peu la donne et il se pourrait que Selve ait rédigé un texte antiluthérien modéré voire iréniste dès 1529, peut-être, alors qu'il aurait participé à une première ambassade à la diète de Spire<sup>27</sup>. L'hostilité contre les bibliens va monter en France, surtout après 1534 voire 1537. Le témoignage incontestable en est l'obligation faite à plusieurs des siens par Marguerite de Navarre de demander une absolution au pape Paul III, comme en témoignent directement les demandes d'absolution pour hérésie ou soupçon d'hérésie, au moins de Pierre Bunel, Pierre Danès, Louis Du Tillet et Pierre Caroli<sup>28</sup>. Ainsi, ce réseau culturel humaniste et même helléniste de clercs et de laïcs savants recoupe un réseau religieux, disons ouvert aux nouveautés et soucieux de réforme de l'Église plutôt qu'évangélique (concept trompeur aujourd'hui inventé faute de mieux par Imbart de la Tour). Leur accorder une dénomination Réformée est anachronique avant 1540<sup>29</sup>. De toutes façons, rompus à une codification évidente de leur

<sup>23</sup> Magnien *op. cit.*

<sup>24</sup> Magnien, p. 259-261

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 256.

<sup>26</sup> Robert Descimon, *L'hospital. Discours pour la majorité de Charles IX*, Paris, 1993, p. 7-21. Denis Crouzet, *La sagesse et le malheur. Michel de l'Hospital chancelier de France*, Seyssel, 1998.

<sup>27</sup> Cf. *Œuvres de feu reverend pere en Dieu, George de Selve, evesque de Lavaur*, Paris, Galliot du Pré, 1559, f. 49-68 et 69-88. Hypothèse avancée par M. Magnien, *op. cit.* p. 107, mais le contenu correspond plutôt à ses ambassades auprès de Charles Quint de décembre 1539 et avril 1540 voire à la préparation de la diète de Ratisbonne qui a vu en 1541 un accord sur la question de la justification. C'est en effet ce point qui fait l'essentiel de sa réflexion dans « Autres remontrances » et correspondent assez bien aux contacts avec les spirituali à Venise et lors de la paix de Nice. Ces discours témoignent cependant de sa volonté de discuter et de réconcilier en paix, mais « en protestant de ne vouloir dire chose qui ne soit conforme aux saintes escriptures et a la sainte doctrine communement et universellement receue et approuvee en l'Eglise catholique de Dieu, qui est celle que le pape et ses ministres de l'Eglise representent, laquelle je croy et confesse veritablement estre gouvernee de l'Esprit de Dieu et jamais n'avoir erré ni estre pour errer, quelque faulte qu'il y ayt eu en ses ministres » (f. 69v) et en invoquant la succession apostolique (f.72v) et en ne donnant en références que des citations de l'Écriture. Il faut remarquer enfin que l'édition des *Œuvres* de Lavaur en 1559 est faite avec l'aide d'Antoine Du Lac, selon l'adresse Au lecteur de Galliot du Pré. Ce dernier a été l'avocat conseil iréniste d'Antoine Du Bourg et lui avait conseillé la rétractation. Cf. Sylvie Daubresse, *Conjurer la dissension religieuse. La justice du roi face à la Réforme (1555-1563)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 107.

<sup>28</sup> En particulier, tout au long de la quatrième et cinquième année du pontificat, du 13 octobre 1538 au 12 octobre 1540. Ceux-ci ont été repérés à l'Archivio apostolico vaticano par le chanoine Lesellier dans les registres de suppliques, mais pas de façon exhaustive et surtout on en trouve avant et après. Rappelons que le Saint-Office (dont les archives anciennes ont disparu en 1559) n'est pas encore au travail. Sur Caroli : Reinhard Bodenmann, *Les perdants. Pierre Caroli et les débuts de la Réforme en Romandie*, Turnhout, Brepols, 2016, 488p.

<sup>29</sup> On peut l'appeler biblien voire réformiste malgré le caractère péjoratif du mot en français mais à condition de ne pas oublier qu'il correspond à un gallicanisme royal affirmé en train de se diviser avec l'absence de François I<sup>er</sup>, la peur face au luthéranisme et la condamnation du Groupe de Meaux au Parlement de Paris. N. Lemaitre, « Renouveau et réformes au sein de l'Église établie en France et en Italie avant 1560 » dans *La Réforme en France et en Italie*, *op. cit.*, p. 183-201 et Mark Greengrass, « Les innovations au sein de l'église établie et leurs limites. Le cas français », dans *ibid.* p. 127-143-Simon Ditchfield, « Innovation and its limits. The case of Italy, ca.1512-ca1572 » dans *Ibid.*, p. 145-160.

correspondance diplomatique, ils ne se racontent pas<sup>30</sup>. Mais nos français diplomates ne font pas que rêver de changer le monde ; ils sont au service de leur roi. La correspondance de Selve, Mâcon et Armagnac en témoigne.

## II. Établir un réseau diplomatique stable en Italie et ailleurs

Une fois noté le caractère lacunaire de ces correspondances, puisqu'il est établi, par exemple, qu'aucune des lettres d'Armagnac retrouvées ne répond à celles de Selve alors que Selve nous dit qu'il y a eu des réponses, comment l'historien peut-il utiliser ces registres de lettres diplomatiques<sup>31</sup> ?

### *Naissance d'un vocabulaire spécifique ?*

Les lettres au roi, souvent écrites à deux, suivent les canons de l'information diplomatique, mais celle-ci n'est pas encore fixée. Elles doublent très souvent l'information au cas où... et il leur arrive même d'utiliser le chiffre. Les lettres aux amis suivent-elles déjà la correspondance familière ? Il se trouve en effet qu'il s'agit de deux ambassadeurs, dont l'un, Armagnac, débute dans la carrière et doit apprendre les tournures issues des pratiques de la diplomatie italienne depuis plusieurs générations<sup>32</sup>. Pour le comprendre, il ne faut pas seulement tenir compte de la structure des lettres, peu originale entre ces deux professionnels, mais du vocabulaire. Comme il s'agit de copies, il ne faut pas non plus accorder plus de crédit que nécessaire aux remarques qui suivent mais une étude sémantique, plus rapide à utiliser que l'analyse lexicale, apporte tout de même quelques surprises. Si la vivacité dans l'expression n'existe qu'entre les deux comparses : Cosme de Medicis « en enfant qu'il est s'est laissé embabuiner », on estime que des mercenaires ne doivent pas « approcher d'ung bufet bien garny » et on espère bien « frapper sur la queue des ennemis », mais on n'a pas de « quoy fourrer grande robe »... toutes expressions imagées qui ne se retrouvent pas dans les dépêches au roi. Si l'on prend le rendu des mêmes négociations, on peut remarquer des nuances importantes : quand le pape parle de mettre *manum a fortia*, l'ambassadeur de Rodez lit que le pape utilisera « les armes spirituelles et temporelles » si les deux princes ne veulent « entendre au salut publiques et prendre langue ». Le pape espère face au roi « faire office de juge » et observer la neutralité quand on laisse entendre à Armagnac qu'il cherche « le consentement des parties à sa politique ». Il est vrai que Selve écrit au roi avec le cardinal de Mâcon et ne peut pas déborder du langage diplomatique usuel.

Nous avons choisi de comparer des lettres qui racontent les mêmes événements au même moment, émises du 10 au 20 juillet 1537. Deux lettres au roi (12 et 16 juillet) sont entrelacées de quatre lettres envoyées à Venise (les 10, 12, 14, 16, 20 juillet) ; sur 19396 signes contre 20620. Sur cet échantillon il faut remarquer que le simple comptage marque une grosse différence dans les noms de lieux cités : 23 pour le roi et 40 pour Armagnac ; de la même manière, les noms de personnes atteignent 22 pour le roi et 31 pour l'évêque de Rodez. Si l'on comprend bien que les lieux ne sont pas assez connus du roi du côté des Balkans ou des îles de Méditerranée orientale pour rajouter des énumérations de lieux dans un texte de dépêche déjà très long, il n'est pas simple d'expliquer cette distorsion pour les personnes, sauf à noter que ce sont surtout des porteurs de lettres comme Montpezat, le capitaine Alarcon à Brindisi et le général vénitien de Corfou ou, plus souvent encore, des proches du pape bien connus comme son fils Pierre Louis ou son capitaine de galères Aguillare, des intermédiaires seconds mais dont la connaissance peut être utile au collègue qui travaille en Italie à bâtir des réseaux favorables à la France.

Reconstituer en permanence des réseaux francophiles est indispensable en effet en raison de la rapidité des événements et des retournements de vestes des princes en cette année difficile pour la politique française en Italie. À cet effet, les français commencent à travailler en chiffre, non sans problèmes puisqu'en mai 1537 encore, Armagnac semble avoir des difficultés pour faire déchiffrer les lettres

<sup>30</sup> C'est particulièrement vrai à Venise qui leur sert de modèle : Claire Judde de Larivière, « Les relazioni des ambassadeurs vénitiens et l'expression du for privé dans les documents publics (XVI<sup>e</sup> siècle) », dans *Car c'est moy que je peins. Écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 2010, p. 217.

<sup>31</sup> MAE, Archives diplomatiques, La Courneuve, Correspondance politique, 109 CP, Rome 3 et 4.

<sup>32</sup> Voir pour le XV<sup>e</sup> siècle Francesco Senatore, « Parole/effecti » : le langage de la médiation politique dans les sources documentaires de la Renaissance italienne », dans *Les mots de la guerre dans l'Europe de la Renaissance*, dir. M.-M. Fontaine et J.-L. Fournel, Genève, 2015, p. 197-229.

venues de Hongrie alors que Selve peut le faire à Rome<sup>33</sup>. Plusieurs personnages jouent un rôle important comme têtes de réseaux, à Venise comme à Rome car ils sont des passeurs d'information précis et cohérents : Joachim Da Passano, maintenant seigneur de Vaulx, Gian Francesco Valiero dont les ennuis commencent en mai 1537<sup>34</sup> et qui sera exécuté en 1541 ; à Rome, Nicolas Raince séjourne en permanence et fait office de chargé d'affaires, mais il ne s'entend pas du tout avec Selve qui le dénonce à plusieurs reprises<sup>35</sup>.

### *La bataille déjà perdue du contrôle de l'Italie*

À Venise, l'ambassadeur du Très Chrétien, Selve, était en place dans la maison Dandolo, tout près du centre du pouvoir vénitien et de ses informateurs depuis le 20 janvier 1535. Il a conduit Armagnac sur les routes et canaux du delta du Pô entre mai et juillet 1536 pour le former à la rédaction de dépêches vers le roi et lui laisser le temps d'apprendre l'italien afin de se présenter dignement à la Seigneurie<sup>36</sup>. Les deux hommes travaillent à appliquer des instructions que nous ne connaissons pas mais dont la teneur des lettres nous parlent en creux. La première est d'assurer le maintien de la présence militaire française du Piémont à La Mirandole et à Ferrare. En témoigne la densité du vocabulaire guerrier, qui est encore plus forte dans la correspondance d'Armagnac. Si dans notre échantillon Selve parle au roi des avancées d'hommes de pied ou de guerre et des armées de mer, pour son collègue, on rentre dans les détails en parlant de bandes, de gens de pied qui passent « a la desfilee » faute d'autorisation et de suisses dont le recrutement n'est plus réservé au roi de France puisque le fils du pape commence à s'y fournir. Il y a aussi les forteresses et des descriptions plus précises de l'armée turque et de ses mouvements. Armagnac est donc informé de façon précise depuis Rome<sup>37</sup>. L'une de ses missions est d'assurer le paiement des capitaines et des mercenaires fidèles à la France, à La Mirandole ou au débouché des vallées alpines vers Turin ou Asti. Des capitaines susceptibles de se mettre au service du Roi... ou de changer de prince ; c'est ainsi que le conte de La Mirandole est approché par les Impériaux ; il en profite pour pousser son avantage en projetant d'envoyer sa femme et ses enfants en France avec un revenu suffisant et d'échanger La Mirandole avec une forteresse moins isolée<sup>38</sup>. Si l'on en juge par les questions financières, c'est aussi Armagnac qui se charge de payer les capitaines impliqués, parfois au détriment de la dotation aux ambassadeurs.

Or sous la plume de Selve, la corruption des milieux curialistes affleure à plusieurs reprises et pas seulement par une mauvaise foi réformée avant l'heure : on le voit bien avec le secrétaire du pape, Ambroise, qui est brutalement emprisonné le 31 décembre 1537 au grand soulagement des Français<sup>39</sup>. Selve critique ses « malversations, corruptions et pilleries » auprès du roi et attribue dès le 4 janvier son arrestation à sa mésentente avec les enfants du pape, Pierre Loys et Constance.<sup>40</sup> Mais s'il ne

<sup>33</sup> MAE, 109 CP, Rome 3, f. 23v-27r. à propos d'un paquet de lettres interceptées « croy moy de Lavour que celle qui estoit escripte a la royne Marie... estoit de plus d'importance et ne zcay si l'aurez faicte deschiffrer. Ei ainsi est, vous la nous envoyerez, ce que peult estre d'importance davantage. Quant bien elle ne seroit deschiffrée, nous avons icy personne a qui nous la ferons deschiffrer ». Le 9 septembre, il conseille à Armagnac de « mettre les chosez dangereuse en chiffre, comme vous faictes maintenant, sans entrer en despence de courrier expres » Rome 3, f. 324.

<sup>34</sup> Lettres du 24 mai et du 4 juin 1537 à Armagnac, f. 26r, 36r, 37r. Nuccio Ordine, « Giovan Francesco Valier, homme de lettres et espion au service de François I<sup>er</sup> », dans *La circulation des hommes et des œuvres entre la France et l'Italie à l'époque de la Renaissance*, Paris, université de la Sorbonne nouvelle, 1992,, p. 225-245.

<sup>35</sup> Ainsi le 25 juin 1537, Rome 4, f. 396v, il lui reproche d'envoyer des paquets de lettres en France sans l'en aviser. Dès le 24 mai 1537 la dépêche au roi montre qu'il entretient de trop bons rapports avec le très cupide secrétaire du pape Ambrois : Rome 3, f. 27.

<sup>36</sup> Le nonce Girolamo Verallio l'affirme dans une lettre envoyée de Venise le 31 juillet 1536 « E venuto qui lo ambasciatore novo perle Re, quale per non esser pratico al negociare et per non intender bene la lingua, sarà accompagnato con il vecchio, il quale certo è gentil cosa », *Nunziature di Venezia, II (1536-1542)*, éd. Franco Gaeta, Rome, 1960, p. 70.

<sup>37</sup> C'est aussi ce qu'affirme le nonce Verallio : « trovo che questa cosa è venuta da Roma, da mons de Macchone ». *Nunziature di Venezia, op. cit.*, p. 77. Une preuve de plus que le secret des opérations françaises n'est pas gardé.

<sup>38</sup> Lettre au roi du 27 septembre 1537 Rome3, f. 260

<sup>39</sup> lettre du 31 décembre à Armagnac, Rome 3, f. 414 « « il a pris ung tres grand sault et sera grant nouvelle si s'en peult relever, combien par ce que l'on dict, il pregne sa recomandation a la misericorde, ayant confessé et baillé par ceste tous les presents que l'on luy a faictz. Et, entre aultres, l'on nous dict qu'il en a esté trouvé plus basses et dangereuses et autant desgenerez et toutesfoys, avec tout cela, n'a peu tenir forces qu'il se soit sceu tenir es mains. Merite Dieu le luy pardonner et nous garder de plus grant perte que de celle que nous faisons en luy qui a esté tousjours contraire aux affaires du Roy. »

<sup>40</sup> Rome 4, f. 145. À l'été précédent, il avait expliqué au roi « qu'il seroit expedient pour voz affaires qu'il vous pleust nous faire remectre par deça la somme de mil escuz dont une partie de laquelle nous ferons present audit mre Ambrois de votre part et estimons qu'il l'auroit bien agreable le tenant en esperance de myeux et le reste nous l'employerons a gangner



désapprouve pas complètement le procédé des pots de vin, il en tire une certaine amertume et dit au roi : « nous jugerions non seulement expedient mais necessaire qu'il vous pleust de despendre quelque somme d'argent pour gaigner dez particuliers familiers de Sa Sté qui est ung moyen sans lequel toutes choses vous seront tousjours par deça trop plus difficiles que a voz adversaires, veu que de leur part ils en usent, comme vous pourrez entendre de tous ceulx qui ont negoce par deça et ainsi le requiers la nature de ceulx a qui l'on a affairez. De quoy il nous desplaist bien car nous voudrions que les parolles et les actes des gens peussent suffire mais nous voyons qu'il n'en soit point de fruit »<sup>41</sup>.

Les éléments du retrait de la France d'Italie en 1537 sont bien connus : l'accession de Cosme de Médicis au pouvoir, avec la bénédiction explicite de l'Empereur et implicite du pape, l'entrée de Venise dans la Ligue à la suite de l'attaque de Corfou par les Turcs, venant après l'accord du duc de Ferrare avec Paul III et la fin de l'alliance avec la France... Ce n'est pas un hasard si les deux ambassadeurs ont échoué à réconcilier le duc et sa femme ; bientôt Renée de France va être accusée par Ercole II de sympathie française et pas seulement d'hérésie. Elle ne rentrera à Montargis qu'en 1559 mais la cassure est faite en 1537 et elle ne pourra plus aider les *fuorusciti* de toute farine ni faire la banque pour payer les condotieres au service de François I<sup>er</sup>. Par manque de fonds, Armagnac a toutes les peines du monde à retenir le conte de la Mirandole ; heureusement, il semble que l'empereur manque aussi d'argent.

Le véritable échec réside dans les opérations toscanes. Selve, arrivé depuis quelques semaines reste persuadé que Cosme de Médicis n'a pas les capacités de résister aux Impériaux qui le trompent et le ruinent ; pourtant, il est choisi par les notables florentins, les soldats fidèles à Alexandre et par Charles Quint lui-même, bien qu'il s'en défende. En juillet 1537, il a su fédérer les florentins fidèles, les espagnols et les suisses pour attaquer les *forussis* de Philippe Strozy, Bartholomeo Valory et Francisque de Albicis pour les prendre à Montemurlo<sup>42</sup>. Le 3 août, c'est Humières qui est prévenu que « les foruzis ont eu une certaine ample bastonade » et dans les lettres envoyées à Armagnac et au roi entre le 6 et le 13, la question n'est plus l'influence française sur Florence mais le devenir de Philippe Strozzi, « la première bourse d'Ytalie » affirme Selve, est prisonnier au château de Florence et l'Empereur pourrait le contraindre à financer l'armée espagnole. Il conseille de chercher à obtenir sa libération en aidant au paiement de la rançon puis de tenter de l'échanger ; mais sans grande conviction, enfin il remarque que sa fortune est surtout déposée à Lyon et qu'il serait « bon de faire quelque provision a ce que desdict deniers, ne se face traicté a votre prejudice, ne dez enfans dudict messire Philippe »<sup>43</sup>. En annonçant que les autres forussiz « qui estoient prisonniers, partye ont esté descapitez ou penduz et partye sont encores entre les mains du barisel », il avance : « et ainsi a eu leur entreprise la plus miserable fin qui leur eust peu penser, dont ung chacun est merveilleusement esbahy, car selon les adviz que l'on a eu depuis de Florence, il se veoit que ceulx de dedant se tiennent presque pour perdus et que si l'entreprise eust esté bien conduite, sans point de doute elle fust reussye »<sup>44</sup>. Ce n'est donc pas seulement une question d'argent... mais celle-ci est permanente.

Le 24 octobre 1537, Selve en fait le constat à son collègue<sup>45</sup>. Armagnac va recevoir une assignation de trois mille écus sur les fonds dont il dispose afin de payer le conte Guido et il espère bien en recevoir une partie « c'est que cognoissant notre extreme necessité, comme vous le pouvez mieux cognoistre que nul aultre, sçachant que d'est de faire un mestier sans estre payez, vous nous prefererez a luy. Avecque l'amytié que nous avons ensemble en cest endroit et tout aultre, nous promecrons tousjours tenir gratuité et plaisir de notre part et en effect, monsieur, vous pouvez croire que l'ung et l'aultre n'ayant rien receu de noz estatiz il y a ung an passé, sommes reduitz en tel estat que nous ne sçavons de quel a esté notre terme. » et il demande d'être payé avant le capitaine. Mais le 6 novembre, il tient compte du fait : « desja voz voz estiez vuidé les mains de la somme, il n'y a point de lieu d'en parler

---

quelques aultres qui sont soubz luy et actendent les affaires par le moyen desquelz nous pourrions avoir de bons amys. Et vous pouvoir repliquer, sire, ce que nous avons par cydevant escript, qu'il est difficile de bien negocier de par deça sans user de telz moyens » Rome 3, f. 161 lettre du 13 août au roi.

<sup>41</sup> Lettre au roi du 31 juillet 1537, Rome 3, f. 128v.

<sup>42</sup> Lettre du 2 août 1537 à Armagnac : Rome 3, f. 285.

<sup>43</sup> Le 13 août Rome 3, f. 142-143.

<sup>44</sup> Le 13 août au roi, Rome 3, f. 164.

<sup>45</sup> Rome3, f. 362.

plus »<sup>46</sup>. Preuve d'une grande solidarité, Armagnac a demandé à Da Passano de lui assurer un prêt de la même somme et la réponse témoigne des scrupules de Selve : il espère que le sieur de Vault « ... ne pense que nous luy avons fait faire ceste ambassade pour emprunter argent simplement de luy. Pour ceste heure, noz ne le voudrions avoir molesté car, graces a Dieu pour ce qu'il nous fault pour noz despenses particulieres, nous avons le moyen pardeça d'estre secouruz de noz amys ». L'effort financier géré par Armagnac est aussi destiné au réseau en construction vers le monde ottoman.

### *Vers l'Orient fascinant*

L'achat de manuscrits grecs pour le roi intéresse au premier chef tous les ambassadeurs à Venise, mais ils ont aussi d'autres activités en direction du monde ottoman. En particulier faire de Venise l'interface logistique pour concrétiser les bonnes relations entre François I<sup>er</sup> et Soliman<sup>47</sup>. Il y a tout d'abord la surveillance des opérations militaires turques dans l'été 1537, qui se fait plutôt par les *avvisi* arrivés de Naples et de Raguse ; vrais ou faux, ils rapportent les mouvements de galères et les razzias mais aussi l'autorité du Turc qui n'hésite pas à faire décapiter le capitaine responsable de la prise et du sac de Castro contre la parole donnée aux habitants<sup>48</sup>. L'ambassadeur La Forest passe par Venise pour rejoindre Constantinople et on le suit à la trace jusqu'à sa mort. On fait transporter pour lui des caisses de bijoux et étoffes jusqu'à Raguse. Raguse devient d'ailleurs une pièce centrale des étapes françaises vers le Turc avec l'aval de la Seigneurie qui, de toutes façons, sait tout des dépêches et objets qui transitent par son port<sup>49</sup>. La correspondance en soi ne nous apprend guère d'effets nouveaux si ce n'est qu'elle met en valeur la coordination entre les deux ambassadeurs, leur émotion lors de la perte de La Forest, dont se réjouissent les impériaux et surtout la montée des craintes et des accusations contre le roi à Rome. Selve a bien tenté de laisser miroiter que La Forest pourrait aider le pape en parlant au Turc, mais sans grand effet<sup>50</sup>.

L'annonce officielle de la mort de La Forest par des lettres de Corfou arrive le 16 septembre et est envoyée au roi le 27 après un temps de doute en raison de l'arrivée d'une dernière lettre du 24 août<sup>51</sup>. Quelques jours plus tard, une lettre de Venise rend compte de l'émotion commune : « Nous avons entendu la substance de ce que vous a escript mr de La Forest, ce qui nous a esté de grand ennuy et desplaisir, mesmement pour le mestier ou le pouvre homme estoit reduict, qui nous faict plus facilement croire la nouvelle de son trespas que nous ne regretons pas peu, tant pour le service du Roy que pour l'affection que nous luy portons... » et Selve s'associe à la requête pour gratifier son secrétaire Charles de Marilhac d'une abbaye car ce dernier a su assurer les affaires de la France « en la Perse »<sup>52</sup>. Pendant le même temps, le pape se réjouit « du miracle evident de Dieu » qui a « délivré la Chrétienté du Turc » en retraite brutale et inattendue en raison de la peste<sup>53</sup>.

Les renseignements sur les opérations du Turc dans l'Adriatique semblent immédiats et les conclusions tirées par Selve aussi, qui commente pour Armagnac le 16 septembre l'audience de l'ambassadeur vénitien : « se veoyant assailliz du Turc en leur isle de Corfou s'estoient finablement résolus, non moins pour le bien universel de la Chrétienté que pour le leur particulier, de consentir au vouloir de Sa Sté de venir à la guerre ouverte avec le Turc, non seulement deffensive, mais offensive »<sup>54</sup>. Là encore, c'est l'échec de la politique française conseillant à la Seigneurie la neutralité entre la France et l'Empereur alors qu'elle privilégiait la négociation bilatérale avec le Turc. Le seul effet positif est la multiplication des passages de savants voyageurs vers la Porte, comme Pierre Gilles, directement promu par Armagnac. Mais il faudra attendre encore deux décennies pour mieux connaître cet État. Les préoccupations des deux ambassadeurs sont d'abord fixées sur l'immédiat : la paix enfin,

---

<sup>46</sup> Rome 3, 369v.

<sup>47</sup> Sur les capitulations : Gilles Veinstein, « Les capitulations franco-ottomanes de 1536 sont-elles encore controversables ? » dans *Living in Ottoman Ecumenical Community. Essays in honour of Suraiya Faroqi*, Leyde, 2008, p. 71-88. Sur les événements et leur contexte présent et futur : Édith Garnier, *L'alliance impie. François I<sup>er</sup> et Soliman le Magnifique contre Charles Quint*, Paris, 2007, p. 147-182. Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 2004.

<sup>48</sup> Lettre du 6 septembre à Armagnac, Rome 3, f. 321.

<sup>49</sup> Lettre à Armagnac, 11 octobre, Rome 3, 353v

<sup>50</sup> Lettre au roi du 13 août Rome 3, f. 160

<sup>51</sup> Lettre à Armagnac du 29 septembre, Rome 3 f. 346.

<sup>52</sup> Id. du 6 octobre, Rome 3f. 349v-350r.

<sup>53</sup> Lettre au roi du 10 octobre, Rome 3, f. 268-269.

<sup>54</sup> Rome 3, f. 336.

« mais à autres conditions que celles que l'empereur vous a aultresfoys faict proposer » comme le dit le cardinal de Sainte Croix à Selve<sup>55</sup>.

### III. Quelques interrogations autour de la défense de la paix

À partir du mois d'octobre la quête pontificale de la paix peuple toutes les audiences. Mais avant de convaincre les deux princes affrontés, il doit résoudre bien des tensions ; en particulier il n'est pas dupe de la propagande impériale qui cherche à présenter l'Empereur comme un prince de la paix et du catholicisme dix ans après le sac de Rome<sup>56</sup>. Jusqu'à la mi octobre au minimum, il n'en est question qu'en passant. Pourtant le pape s'active déjà : « Sa Sté après son disner, parla audit ambassadeur de l'Empereur, à celui de la Seigneurie et avoyent ensemble assez longuement sur le faict de la paix, exhortant a faire bon office envers les notres pour ladite paix » et « ce jour à la cour de France « se parloit de paix, mais l'on ne layssoit pour cela d'entendre aux puissances de la guerre. » affirme l'agent du cardinal de Mâcon<sup>57</sup>. Dès le 23 octobre 1537, la dépêche au roi rentre dans les détails de l'accord tel qu'il est pensé par le pape et dès lors, la logistique d'un « abouchement » est enclenchée, du point de vue diplomatique d'abord puis à partir de février, du point de vue matériel<sup>58</sup>. L'étonnant dans le climat de cet automne 1537 est la réussite au moins provisoire de cette paix. Il faut en examiner les ressorts. Le pape, vieux briscard de la Curie, observe l'inefficience du moyen habituel pour conduire une paix, les mariages ; il n'est pas mécontent de redonner à la papauté son rôle d'arbitre, mais surtout il veut accomplir ce pourquoi il a été élu : réunir un concile.

#### *Incapacité des mariages à conduire la paix et difficultés du pape à convaincre de sa neutralité.*

Dès les premières audiences Paul III met en avant son idée de « faire office de pere commun de la Chrestienté et se maintenir en neutralité affin d'avoir le moyen de procurer avec ung chacun prince chretien et mesmement entre vous et l'Empereur, l'union et concorde necessaires pour le repos de la chrétienté »<sup>59</sup>. L'essentiel du travail des ambassadeurs à Rome est de repérer ce qui se dit des projets d'alliance et de crier au préjudice du roi de France, par exemple sur le mariage proposé par l'Empereur de sa fille avec Cosme de Médicis, un « moyen de se impatroner totalement de l'estat de Florence » puis avec le neveu du pape, en fait le fils de Pierre Louis, pour l'attirer du côté impérial. Or le pape dit ne pas pouvoir refuser une telle offre tout en conservant sa neutralité et prend très mal les accusations de perfidie lancées par les Français car « il n'y avoit en soy ne mal ne espece de mal et que les mairiages estoient choses bonnes et saintes qui se celebrient ainsi comme il se disoit commençant en premier lieu au ciel et puis en la terre et que de se laysser induyre par menassez a se vouloir priver de sa liberté, ce luy seroit ung trop grand vitupere »<sup>60</sup>. Rance annonce enfin que la veuve d'Alexandre ne veut être mariée qu'à Florence et le pape admet dès lors que « les chosez moderees estoient plus a desirer a gens de sa qualité que telz partyz disproportionnez dont il ne pouvoit bien prendre ; et luy repeta par deux ou troys foys que les chosez moderez duroient. »<sup>61</sup>. Le mariage de Marguerite de Parme et de Cosme est considéré pourtant comme résolu en janvier 1538. Mais pour faire passer le pape du côté impérial, on n'hésite pas à lui faire miroiter une fille de l'Empereur pour son petit neveu Octavian<sup>62</sup>. Peu à peu, ce thème du mariage revient moins souvent, sauf à propos des projets concernant Marie de Guise et le roi d'Écosse et surtout de Marie Tudor et l'infant de Portugal, qui déplait naturellement au pape mais dont les Impériaux font dire que l'Empereur lui donnerait le duché de Milan<sup>63</sup>.

<sup>55</sup> Lettre du début octobre au roi, Rome 4, 10v.

<sup>56</sup> Sur les thématiques employées par les agents impériaux et les tentatives, trop faibles, de réponse : Juan Carlos D'Amico, « Charles Quint et la Réforme dans les lettres italiennes : du 'prince marrane et luthérien' au 'chevalier du Christ', dans *Charles Quint face aux Réformes*, dir. G. Le Thiec, A. Tallon, Paris, Classiques Garnier, 2005, p. 37-58.

<sup>57</sup> Lettre à Armagnac 17 octobre, f. 360v.

<sup>58</sup> Il n'est pas nécessaire de revenir sur cette longue mise en œuvre et les différents épisodes de cette rencontre depuis l'étude approfondie de Nicolas Geligne, *Le pape, l'empereur et le roi : l'entrevue de Nice*, Nice, Serre Editeur, 2019, 316 p.

<sup>59</sup> Lettre au roi, 18 mai 1537, Rome 3, f. 10r.

<sup>60</sup> Ibid, f. 11, 15, 17 et lettre à Armagnac du 6 juin, Rome 4, f. 380v.

<sup>61</sup> Relation d'audience de Mascon et Selve du 9 juin 1537, fol 38-39. Lettre au roi du 9 janvier 1938 Rome 4, f. 153-154.

<sup>62</sup> Lettre à Armagnac le 11 janvier 1938 Rome 3, 421.

<sup>63</sup> L'alliance avec un roi hérétique ne pouvait pas être admise à Rome, même en déclarant Marie Tudor bâtarde et exclue du trône anglais et la diplomatie française enfonce le clou. Lettre au roi du 29 juin et du 6 juillet, Rome 3, f. 83, 91, 103, 118. Le 7 avril 1538 encore la dépêche revient sur cette possibilité Rome 4, f. 278. Lettre à Armagnac 17 avril 1538, Rome 4, f. 357v.

### *La question de Milan en trompe l'oeil*

Pour faire croire que l'Empereur veut vraiment la paix, en janvier 1538 il est question du mariage de la fille de Ferdinand avec le duc d'Orléans, fils cadet de François 1<sup>er</sup> pour régler la question de Milan, au grand scandale de l'ambassadeur : « raisonnable l'Empereur [ ? ] en ce qu'il vous faisoit offre de mariage si long a estre consummé, comme celluy de la fille du roy des Romains qui n'estoit de plus de six ou sept ans, ains a ce qu'icelle avoit entendu dont il advenoit que l'Empereur qui vouloit retenir l'estat de Milan, actendant lad. consummation »<sup>64</sup>. Et les ambassades romaines bruissent de tentatives impériales de corrompre le pape pour obtenir son appui comme on le dit au roi le 2 février 1538 : « ilz taschoient de luy faire oublyer le publicque pour le particulier et luy mettoient en avant plusieurs partiz, entre aultres de mariage, dont de ses niepces a l'ung dez fils du roy dez Romains\* en le faisant duc de Milan\*, l'autre de la fille de l'Empereur avec le s<sup>r</sup> Octavio\*, en luy baillant la duché de Bresse avec quelques aultres terres du royaume de Naples et qu'il y en avoit mesmes qui parloient que l'Empereur le voloit faire s<sup>r</sup> de Siene. Et se disoit que le secretaire de son nonce qui estoit dernièrement en Espagne luy avoit promis quelque resolution touchant led. mariage qui estoient chose que nous ne mectrons pas en grande consideration, estant trop certains que Sa S<sup>te</sup> ne se lairroit gagner par telz moyens. »<sup>65</sup>. Désormais Selve le répète au roi pour obtenir son adhésion à l'abouchement : le pape ne veut pas utiliser une politique des mariages qui serait avantageuse à sa famille au détriment de sa neutralité et de la construction de la paix.

Dans cette quête qui occupe plusieurs générations et prend mauvaise tournure pour les Français, si le roi refusait d'emblée d'appliquer le traité de Madrid, la reprise de la guerre était à son avantage ; maintenant, François I<sup>er</sup> n'accepte la paix avec l'empereur qu'à condition de récupérer le duché de Milan dont il s'estime l'héritier naturel et l'Empereur n'accepte de le laisser qu'à condition d'y conserver des forteresses<sup>66</sup>. Le pape va tenter alors d'obtenir un mariage avec succession assurée. Il s'agit là d'une politique assumée par Montmorency et ses prélats ambassadeurs contre les « faucons » de la cour autour de l'amiral Chabot. Selve a cru que c'était possible ou du moins entendu le pape dire que c'était une position raisonnable et qu'il s'en occuperait. Mais il s'agit d'un mariage d'enfants et qui ne pourrait être effectif que d'ici six à sept ans, d'autant que juridiquement dit l'ambassadeur au pape « Nous luy avons supplyé de noter entre aultres chose le grant pacte que vous aviez passé, en accordant que l'estat de Milan qui vous appartenoit a vous et a m<sup>grs</sup> voz enfans par droict hereditaire fust baillé a m<sup>gr</sup> d'Orleans en mariage qui estoit vous despartir de votre premier droict et que, a cela, pouvoit congnoistre si vous avez grande avidité d'estatz et de vous agrandir et dominer en Italye ».<sup>67</sup> Après avoir pensé un temps à une consignation entre « des mains tierces », les siennes, Paul III semble bien reconnaître que l'impasse est totale ; l'idée du pape est alors de proposer de régler le problème à Antibes ou Turin, lors de l'abouchement prévu<sup>68</sup>. Mais le 13 avril, l'empereur ne semble pas avoir changé d'avis si l'on en juge par les nouvelles venues d'Espagne : « s'entend aussi que est sorty de bouche du susdict gentilhomme venant d'Espagne que l'Empereur viendroit a l'abouchement pour satisfaire a Sa S<sup>te</sup> et a la S<sup>rie</sup> mais non point a l'intention de faire la paix, aiant ferme propoz de ne restituer l'estat de Milan et avoit promiz a ceulx d'Espagne que tout son voiage ne dureroit point plus de quarante jours au venir, sejourner et retourner. »<sup>69</sup> Une fois l'abouchement accepté, la surenchère française porte alors sur la restitution du royaume de Navarre et du duché de Milan mais aussi des forteresses du Piémont que le roi a fait fortifier<sup>70</sup>. Le pape est donc sans illusion sur un accord possible et la reprise de la guerre en 1541 prouvera qu'il était lucide. Peu importe pour lui puisque la paix entre Habsbourg et Valois n'est pour lui qu'un moyen d'arriver à d'autres objectifs.

<sup>64</sup> Lettre au roi du 28 janvier 1538, Rome 4, f. 171v, 176.

<sup>65</sup> Rome 4, 197v-199.

<sup>66</sup> Sur les négociations de Madrid et le poids de Milan et de Naples : Jean-Marie Le Gall, *L'honneur perdu de François I<sup>er</sup>, op. cit.*, p.20-52 et sur Milan et la France *Gli Sforza, la chiesa lombarda, la corte di Roma : strutture e pratiche beneficiarie nel ducato milano 1450-1535*, éd. G. Chittolini, Naples, 1989 ; Giorgio Chittolini, « Milan in the face of the Italian wars 1494-1535 », *The French descent into Renaissance Italy*, éd. D. Abulafia, Aldershot, 1995, p. 391-404.

<sup>67</sup> Lettre au roi du 28 janvier 1538, Rome 4, f. 171v, 176.

<sup>68</sup> Rome 4, f. 179, 198-199, 258v, 272.

<sup>69</sup> Lettre au roi, du 13 avril 1538, Rome 4, f. 354.

<sup>70</sup> Lettre au roi du 19 avril, Rome 4, f. 286.

### *La question du concile*

Lorsque Selve arrive à Rome, en mai 1537, après la lecture du *Consilium* au Consistoire, la tenue du concile est proposée à Mantoue et l'avis en est déjà arrivé en France puisqu'une lettre est parvenue au roi par l'intermédiaire du légat Pio de Carpi, évêque de Faenza, « ordonnant et requerant de faire faire par votre royaume proclamer et donner permission et passage libre aux prelatz et aultres qui avoient a se trouver audit concille, affin de venir a Mantoue aux temps prefix, la ou s'en devoit faire la celebration. » Et le roi avait répondu au pape « quant au faict dudict concille qu'il n'y avoit personne en la Chretienté qui l'eust plus désiré et procuré que vous, et estiez en la mesme volonté maintenant, desirant toutesfoys qu'il se feist universel et en lieu accessible et seur, ce que celui de Mantoue n'estoit point, mesmement pour vous et voz subjectz, et que vous estiez certain aussi que les Allemans lutheriens pour lesquelz se faisoit la congregation dudict concille n'avoient pour agreable ledict lieu. »<sup>71</sup> L'empereur a de son côté répondu que les Luthériens à la dernière diète n'admettraient qu'un concile célébré en Allemagne. De toutes façons la guerre rendait la réunion impossible. Le pape ne veut « faillir a le celebrer » car il a été élu pour ce faire ; mais il ne décide pas seul. C'est toujours le Consistoire qui prend les décisions et sert de paravent à Paul III.

« Le pape veut être vray pasteur et neutral et avoir le gré dez parties »<sup>72</sup> ; il finit donc par différer la réunion aux kalendes de septembre « Auquel temps, si aultre chose ne succede, elle a arresté de soy metre en chemyn pour s'en aller a Boulongne\* et se gouverner quant au faict dudict concile ainsi que Dieu l'inspirera et selon l'adviz desdicts s<sup>rs</sup> r<sup>mes</sup>, sans toutesfoys donner a penser ausdicts princes qu'elle proroguerait ledict concille que ce fust pour adherer a leurs passions et volontez ». <sup>73</sup> En août, c'est la Seigneurie qui est appelée à fournir une ville : « Au dernier consistoire fut conclud que la S<sup>rie</sup> de Venize seroit recherchee de bailler une de ses villes pour la celebration du concille et que, neantmoins, attendu la condition du temps, que ledit concile seroit prorogé, mais que le temps de ladite prorogation ne se determineroit jusques aux kalendes de novembre ». <sup>74</sup> En septembre, Vicence est choisie mais la paix hors d'atteinte, en dépit de l'insistance du pape auprès du roi : « parlant dudict concille, nous dict que le lieu de Vincence seroit a merveillez a propoz, trop plus que n'estoit celui de Mantoue <sup>75</sup>, lequel a la verité avoit dez incomoditez et telles qu'elle ne fut point marie de l'empeschement qui survint, nous disant que encores que la guerre continuast, se faisant audit lieu de Vincence ledit concile, chacun y pourroit avoir ses aisez et mesmes les prelatz de vostre royaume qui n'auroient a passer nul pays ennemy. Toutesfoys qu'elle cognoissoit que pour bien celebrer comme il appartenait, la paix estoit plus necessaire que aultre chose, ainsi comme vous et l'Empereur le luy aviez faict par cy devant par diversez foys entendre, en respondant aux intimations qu'elle vous avoit faict faire dudict concille et que, puisque l'ung et l'autre cognoissiez le concille neccessaire pour la Chretienté et qu'il deppendoit de lad. paix et icelle paix de vous deux tout semblablement, il luy sembloit que vous seriez inexcusables si vous y rendiez difficiles, adjoustant les aultres causez qui vous devoit mouvoir, et entre aultre le faict du roy d'Angleterre qu'elle disoit estre maintenant descendu au profond dez maulx avec la seureté et liberté que luy donne votre discorde, la ou de la paix s'ensuyvra son chastement ». <sup>76</sup>

Est-ce crainte ou embarras financiers, le roi et l'empereur semblent entrer dans la voie de la rencontre et l'Empereur est disposé à passer en Italie à la mi novembre<sup>77</sup>. Le pape envoie des légats à Vicence pour préparer le concile dès le 5 décembre en la personne des évêques de Pérouse et « en la bonne forme qu'il estoit requis, et assavoir avec l'assistance de voz personnes mesmes et la facilité que vous y pourriez donner. L'autre l'extinction dez heresys lutherannez de laquelle elle nommoit aujourd'huy pour chef le roy d'Angleterre, lequel ne se veult reduire au bon chemyn, meritoit que l'on usast a l'encontre de luy de toute rigueur. La tierce estoit l'entreprise contre le Turq ; et finalement, nous a dict Sa S<sup>te</sup> que avant toute aultre chose, elle se voloit retourner a Dieu et faire faire pryerez tant

<sup>71</sup> Lettre au roi du 18 mai 1537, Rome 3, f. 12.

<sup>72</sup> Ibid., Rome3, f. 11.

<sup>73</sup> Lettre au roi du 12 juillet Rome3, f. 246.

<sup>74</sup> Lettre à Armagnac, 26 août, Rome 3, f. 313.

<sup>75</sup> Mantoue est en Lombardie mais appartient aux Gonzague.

<sup>76</sup> Lettre à Armagnac, 29 septembre Rome 3, f. 347v et au roi, du 10 octobre Rome 3, f. 271v.

<sup>77</sup> lettre au roi 17 novembre, Rome4, f. 56.

publiques que particulieres pour le fait de lad. paix, dont elle confereroit avecques m<sup>rs</sup> les r<sup>mes</sup> au premier consistoire. »<sup>78</sup>

En janvier 1538, les préparatifs semblent aller bon train : au Consistoire, le pape « a aussi voulu commencer d'adviser sur les preparatifz du futur concile, pour ausquelz vacquer et donner ordre a esté fait election de m<sup>rs</sup> les r<sup>mes</sup> Trany, Campege, Ghinuce, Simonete, Contarin, Theatin, Sadolet, Cesarin et Pole<sup>79</sup> et dict Sa S<sup>te</sup> que, dans la fin du moys prochain, elle se mettra en chemin pour aller a Boulogne pour l'effect dudict concile. »<sup>80</sup>

En mars, à la veille de son départ, l'organisation semble en place : « Et fait aussi entendre avoir par lettres de m<sup>r</sup> Jacobace que l'Empereur n'estoit aliené de lad. paix et estoit deliberé de se rendre a Villefranche dedans le XX<sup>e</sup> d'avril. Au moyen de quoy Sa S<sup>te</sup> ne pouvoit differer son partement qu'elle intima pour sabmedy, disant qu'elle esperoit, venant aud. abouchement, conduire une bonne paix ou pour le moins chose equivalente a lad. paix, allegant la dessus les grandz apareilz du Turcq ... Après lesd. parolles, Sire, elle proposa de publier aud. consistoire legatz pour aller au concile m<sup>rs</sup> les r<sup>mes</sup> Campegio, Simonete et Brindize et pour demorer a Rome, m<sup>r</sup> le r<sup>me</sup> de Naples et ordonna Sa S<sup>te</sup> que tous les legatz se retireroient chacun en sa province. »<sup>81</sup>. Mais on doit remarquer que si dans les lettres au roi le mot concile-concille apparaît 99 fois, ce n'est pas le cas avec Armagnac où on ne compte que onze occurrences. Est-ce incertitude ? La dépêche ajoute : « pensant a l'estat en quoy se treuve la Chrestienté, elle voyoit d'ung costé l'enfer et de l'autre le Paradis, c'est a dire la paix et la guerre, de sorte que pour eviter l'ung et parvenir a l'autre, elle estoit forcé de hazarder sa vye. »<sup>82</sup>. Le pape se déplace donc pour mieux diriger la convocation du concile. On comprend que les Luthériens refusent d'emblée ce concile qui n'est pas libre du pape. Dès l'été précédent, le pape n'hésitait pas à dire en parlant du roi et de l'Empereur que « l'ung ni l'autre ne vouliez penser au bien public, et parlant du fait du concille, dict que tous deux aviez plus de respect aux luthériens et plus de crainte de les offenser que le St Siege... et luy demandant comment vous le prengniez, elle dict que mal et qu'elle fesoit lire au consistoire ce que son nonce luy avoit escript la dessus... que les françois estoient difficiles a prendre le bien et le layssioient aisement et au contraire faciles a suspecter le mal et difficiles a se lever la mauvaise conception »<sup>83</sup>. Le 7 juillet 1537, la lettre du nonce Cesare de Nobili fut lue en consistoire qui affirmait que le roi, « averty que les Lutheriens avoient declairé qu'ilz n'y viendroient s'il se celebroit en Italie et demandoient qu'il fust tenu en France, c'est assavoir a Lyon et que de le trasferer a Mantoue en aulcune dez terres dez Venitiens ou bien a Boulogne, votre clergé ne s'y pourroit trouver, ... son advis seroit de differer en ung aultre temps, auquel se peussent trouver lesd. Lutheriens pour l'erreur desquelz led. concille est plus neccessaire que pour aultre chose »<sup>84</sup>. Finalement le pape préfère différer en attendant la décision des Luthériens et décide de « soy mettre en chemyn pour s'en aller a Boulongue et se gouverner quant au fait dudict concile ainsi que Dieu l'inspirera et selon l'adviz desdicts srs rmes ». Si le pape finit par renvoyer le concile prévu à Vicence en janvier puis en mai 1538, pendant tout l'automne, il a cependant lié le concile à l'obtention de la paix pour une intervention commune contre le Turc, en vain.

En face des attentes religieuses que le concile aurait pu régler, l'approche proprement politique des événements consiste toujours pour la France à l'égard du pape à « luy mettre une bonde pour luy faire conserver sa neutralité quant elle veroit qu'elle la preservast dudict Turc »<sup>85</sup>. En fait, en dehors du théâtre des pouvoirs et de leurs rituels complexes, on comprend que les aspectz religieux de la réunion d'un concile n'intéressent pas vraiment les souverains du moment, preuve d'une sécularisation profonde des sociétés politiques, en France, mais aussi en Espagne et plus encore en Allemagne. L'énergie seule du pape garde au premier plan la réunion d'un concile, avant même la lutte contre le Turc probablement. Ni le roi, ni l'Empereur ne craignent alors assez les Luthériens pour s'unir contre

<sup>78</sup> Lettre au roi du 5 décembre, Rome 4, f. 47.

<sup>79</sup> Cardinal Reginald Pole\*.

<sup>80</sup> Lettre à Armagnac du 7 janvier 1538, Rome3, f. 418v.

<sup>81</sup> Lettre au roi, f. 268.

<sup>82</sup> Lettre au roi 1er mai 1538, de Plaisance, Rome 3, f. 313v-314.

<sup>83</sup> Lettre au roi du 6 juillet 1537, Rome 3, f. 92v-93.

<sup>84</sup> Lettre au roi du 7 juillet 1537, Rome 3, f. 100.

<sup>85</sup> Lettre au roi, 16 juin 1537, Rome 3, f. 72v.

eux et moins encore sous la houlette du pape dont les deux souverains refuseront l'arbitrage en se rencontrant à Aigues-Mortes juste après Nice.

Plus difficile à interpréter est le manque de mentions concernant le concile entre Selve et Armagnac. Est-ce parce que la nécessité de sa réunion est évidente ? C'est probable car Selve n'a pas hésité à écrire contre les Luthériens. Est-ce parce qu'il a été annoncé trop souvent et trop souvent manipulé au profit du pape ou des différents princes ? Est-ce méfiance à l'égard de la curie ? C'est tout aussi probable car celle-ci est gouvernée par des Italiens qui penchent plus vers l'Empereur que vers le roi de France. Mais on peut également invoquer l'espoir entretenu par les discussions avec les luthériens dont le semi-échec en 1541 cache tout de même une entente commune sur la justification par la foi. Si la négociation est portée par Contarini, Fregoso et Selve, par exemple, partagent cette espérance et, dans le cadre des négociations avec les princes allemands il faut peut-être y ajouter l'ensemble du réseau diplomatique français, patrons comme secrétaires.

Lorsque Galliot du Pré imprime en 1559 quelques œuvres de Georges de Selve, transmises probablement par Pierre Bunel, on connaît encore l'action de réconciliation religieuse de son auteur. L'éditeur dans son avis au lecteur qui loue l'avocat iréniste au parlement de Paris Antoine Du Lac, n'hésite pas à caractériser l'évêque de Lavaur, « homme certes en son vivant non seulement illustre et genereux par le sang de ses progeniteurs, desquels la renommée jamais ne perira, mais encore beaucoup mieulx ennobly par le moyen de sa perfection en toutes vertuz, profondeur en sçavoir et intégrité de vie ; te met icy en main, afin que t'approuves sur icelle et t'en serves comme d'un pavois et appuy contre les assauts de toutes erreurs qui s'efforcent de ruiner l'Eglise et la communion des chretiens. En quoy ce bon evesque ha tellement travaillé »<sup>86</sup>. Est-ce un éloge pour un crypto-protestant ? L'épithète en forme d'acrostiche de son nom qui l'accompagne ne permet pas de douter qu'il fut bon pasteur catholique. L'œuvre de Selve a obtenu le privilège de la Faculté de théologie et l'enregistrement au parlement, donc il n'est pas compté parmi les protestants ou crypto-protestants mais bien parmi les catholiques, quoi qu'on en dise par la suite.

Selve et Armagnac, ces amoureux et propagateurs de textes antiques et sacrés dans leurs langues originales tâtonnent encore en 1537 et 1538 pour accorder leur foi et leur culture et ne savent peut-être pas très bien si le concile pour lequel s'agite le pape rassemblera les chrétiens en dispersion et reformera vraiment l'Eglise. Certes, la situation des intellectuels sommés de choisir entre deux confessions sera encore plus délicate après le déclenchement des guerres de religion<sup>87</sup>. Mais leur embarras commence dès la fin des années 1530. Si leur synthèse des humanités et de la piété sincère s'avère collectivement de plus en plus difficile, certains comme Selve sont déjà persuadés que les luthériens allemands se trompent et ils n'hésiteront pas à tenir la voie de l'orthodoxie royale et romaine en persécutant les Réformés français : non pas tant Selve, mort trop vite dans sa chaire d'évêque réformateur, que les « invétérés apostats », selon Théodore de Bèze<sup>88</sup>, que furent ceux qui eurent la chance de vieillir : Armagnac « l'Italien », Danès le persécuteur de Ramus et tant d'autres du même réseau fabriste qui refusèrent finalement le schisme pour rejoindre le catholicisme modernisé par le concile.

---

<sup>86</sup> *Oeuvres...op. cit. Au lecteur*, p. 1.

<sup>87</sup> Les calvinistes ne seront pas les seuls à lutter contre la fascination pour la poésie païenne latine ou grecque ; les catholiques interviendront tout autant dans la lutte « contre les dieux étrangers » : Nuccio Ordine, *Giordano Bruno, Ronsard et la religion*, Paris, Albin Michel, 2004 (Bibliothèque de l'Évolution de l'humanité), p. 227-228.

<sup>88</sup> On a longtemps colporté l'avis de Théodore de Bèze (ou plus exactement de Simon Goulard) à propos de l'année 1532 « Alors faisoit quelque profession de l'Evangile celui qu'on nommoit le protenotaire d'Armignac, favorisé sur ceste cause et pour quelque savoir qu'il avoit par la roynne de Navarre qui luy avoyt fait avoir l'evesché de Rhodéz, estant devenu depuis grans cardinaux et plus capitaux ennemis de l'Evangile » : *Histoire ecclésiastique...* t. I, p. 22. On trouve « invétéré apostat » t. 1, p. 183 (pour 1561) ; t. III, p. 55 (pour 1562). Il se peut que l'épithète ait été forgée par Louis Régnier de La Planche qui le qualifie de « renard apostat » à la fin des années 1560, alors qu'il se trouve aux avant-postes de la résistance catholique face à Orange : voir Thierry WANEGFELLEN, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1997, p. 225. Mais le plus vraisemblable est qu'elle provient de l'entourage de Jeanne d'Albret qui a transmis directement l'information à l'équipe de rédaction de l'*Histoire ecclésiastique*.